Coordination Syndicale Départementale des Services Publics de Loire-Atlantique

Maison des Syndicats
1 Place de la Gare de l'État
Case postale n°1
44276 NANTES

Monsieur le Préfet,,
Préfecture de Loire-Atlantique
6 quai Ceineray
44 000 NANTES

Nantes le 29 octobre 2026

Objet : Préavis de grève à compter du 6 novembre

Monsieur le Préfet

Le contexte politique et économique international, le contexte économique français, ses conséquences sur les budgets contraints, de restrictions… Rien ne nous aura été épargné depuis ces derniers mois, ces dernières années...

Les citoyens ont appris à leurs dépends à se serrer la ceinture, faire attention , vivre ces temps d'austérité interminables…

Et pourtant pour ces citoyens, rien ne change, ils se lèvent le matin pour aller travailler et gagner de quoi régler leurs factures, leurs crédits et l'essence qu'ils doivent mettre dans leurs véhicules pour aller travailler… On ne parle plus de loisirs, de distractions, juste de ne pas s'endetter davantage, honorer ses factures, ses loyers, la cantine, les transports…

Pourtant la charge de travail reste la même avec moins de moyens, les agents publics dans le viseur du gouvernement depuis de nombreuses années en sont les victimes directes!!

Le gel du point d'indice depuis plus de vingt ans ne fait que resserrer l'écart entre le SMIC et le traitement des fonctionnaires, seul le 12ème et dernier échelon de la grille C1 est au dessus de SMIC. Ce qui a un impact réel sur la rémunération et donc la qualité de vie, la qualité professionnelle et également sur l'attractivité des métiers des fonctionnaires, les ramenant même à des rémunérations inférieures au SMIC pour 860 000 agents publics! Puisque cela ne suffisait pas et pour enfoncer le clou, le gouvernement a supprimé la GIPA qui permettait aux agents publics dont le déroulement de carrière était freiné d'avoir une indemnité ponctuelle.

L'augmentation du temps de travail sans compensation financière, qui à été à l'encontre du progrès social a fortement impacté les agents publics pendant que des entreprises privées innovaient en proposant de réduire le temps de travail pour leurs salarié.e.s Le progrès technique visant à l'accroissement de la productivité doit servir à réduire l'intensité du travail et sa durée, à en transformer le contenu, à permettre à chaque salarié·e de concilier vie professionnelle, vie privée et vie sociale.

Le recul de l'âge de départ à la retraite est une ineptie, sous couvert de pénuries financières, de trou de la sécu.La caisse des agents publics la CNRACL est aujourd'hui déficitaire suite aux décisions de l'État de puiser dans ses ressources sur le principe de la compensation et de la surcompensation mais aussi du fait de la contractualisation des agents dans les services publics.

Alors oui, pour les fonctionnaires que nous sommes, cette fois-ci c'en est assez, toutes ces politiques d'austérités nous ont essorés il est temps que les choses changent et dans le sens de l'histoire. Nous ne voulons plus attendre que tout soit détérioré, quand tout sera privé ce sont des actionnaires qu'il faudra payer…

La jeunesse exprime depuis plusieurs semaines ses besoins en matière d'effectifs dans les établissements scolaires, de rénovation énergétique des bâtiments notamment et aussi la suppression de Parcoursup. La seule réponse du gouvernement réside de nouveau dans la violence et la répression, c'est inadmissible, c'est de l'avenir de nos enfants dont nous parlons…

C'est pourquoi, la Coordination Syndicale Départementale CGT 44 dépose un préavis de grève pour l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale du département de Loire Atlantique pour les journées du **6, 7, 8, 9,10 ,11 ,12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 novembre 2026 de 0 h à 24 h**, afin de permettre à l'ensemble des personnels de porter les revendications suivantes:

–Un plan d'investissement et de financement de la Fonction publique en lieu et place du projet de baisse des budgets des collectivités de 5,6 milliards d'euros;
–Le dégel et l'augmentation du point d'indice à 6,50€ immédiatement, l'effectivité de l'égalité salariale et la revalorisation des filières à prédominance féminine;
–Un plan de recrutement et de titularisation permettant de répondre aux enjeux de lutte contre la précarité, la surcharge de travail et de répondre aux besoins de la population;
–L'abrogation immédiate de la loi de transformation de la Fonction Publique;
–L'arrêt immédiat de toute répression et tous actes de violence, le respect des droits et libertés fondamentales, notamment du droit de grève et de manifester;
–L'ouverture de négociations sur les revendications de la jeunesse avec des budgets dédiés (suppression de Parcoursup, embauches de personnel, plan d'investissement bâtimentaire).

Nous appelons l'ensemble des agentes et agents publics et salarié·es à continuer d'exprimer leurs revendications légitimes par toutes formes d'actions nécessaires et à participer aux actions et aux mobilisations qui seront organisées lors de la journée du 5 novembre 2026 et celles à suivre.

Pour la CSD CGT 44

Ludovic Boropert

Maison des Syndicats ·1, Place de la Gare de l'État, case postale n°1· 44276 NANTES Cedex · 06 89 54 49 64

Nantes le 29/10/2026